

COLLECTIVITÉ : Villomagne L'Argentière

Tableau d'avancement au GRADE DE Adjoint Administratif municipal 2<sup>ème</sup> classe

**ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)~~

**ANNÉE 2019**



NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
1	ROQUES Elodie	Adjoint Administratif	C	Adjoint Administratif municipal 2 <sup>ème</sup> classe	10/12/19

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A Villomagne, le 21/01/20

Signature de l'autorité territoriale et cachet

